

# JOURNAL DU LOT

## POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES, 25 centimes la ligne  
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ON S'ABONNE :  
à Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.  
**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE.  
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.  
Trois mois, 9 fr.  
AUTRES DÉPARTEMENTS.  
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.  
L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	LUNAISONS
15	Dim.	PENTECOTE		☉ N. L. le 6, à 0h. 23' du mat.
16	Lundi	st Jean Nép.	Boulv. Lascabanes, Prayssac, Poins, Figeac, Issendolus Gramat, Soucirac, Mondoumerc, Assier Souceyrac Vayrac	☽ P. Q. le 13 à 6 h. 30' du soir.
17	Mardi	st Pascal.		☉ P. L. le 21, à 1 h. 33' du soir.
18	Mercredi	Quatre Temps.	St-Caprais, Aynac.	☽ D. Q. le 28, à 9 h. 30' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

**L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE**

HEURE DE DÉPART	DÉSIGNATION DES COURS	DISTRIBUTION
8 heures du matin	Gramat, (Figeac Brives, Tulle)	7 h. du s.
7 h. 30' du matin	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux)	7 h. du s.
9 h. 15' du matin	Libos (Paris, Limoges, Périgueux)	4 h. 30 m. du s.
	(Montauban, Caussade, Toulouse)	7 h. du m.
	Cazals (Gourdon, Martel, Sarat)	7 h. du s.
10 heures du soir	Cabrerets (St-Géry)	7 h. du s.
	Castelnaud-de-Montrabat (Limogne)	

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 11 Mai 1864.

### BULLETIN

Nous lisons dans la *Correspondance Havas* qu'une conspiration vient d'être découverte à Rome. Plusieurs personnes, dit-elle, appartenant à des professions libérales s'y trouvaient compromises. Mises en demeure par le gouvernement de répondre de leur conduite devant les magistrats ou de s'exiler, quatre d'entre elles ont pris le dernier parti.

La souscription publique pour le denier de Saint-Pierre a provoqué de vives discussions au sein du Parlement Italien. Plusieurs députés ont demandé au gouvernement qu'elle fût empêchée. La chambre a décidé qu'une pareille proposition devait être ajournée.

L'Angleterre menace les grandes puissances allemandes d'intervenir, seule s'il le faut, dans la guerre du Danemark.

Voici les paroles du *Times* :

La Conférence n'aura pas de bons résultats; elle devrait être abandonnée. Il est contraire à la dignité de l'Angleterre de la continuer, et elle ne peut être d'aucun avantage pour le Danemark. Quand la Conférence sera terminée, nous serons libres d'agir, nous ne serons pas embarrassés par les négociations.

On lit dans le *Morning-Post* :

Une frégate anglaise a été envoyée dans la mer du Nord, avec mission de surveiller l'escadre autrichienne, et de prévenir la flotte anglaise, en cas de besoin, afin d'empêcher le Danemark d'être vaincu par mer. C'est une grande erreur de supposer que l'Angleterre ne fera pas de mouvements sans la France. Nous pouvons bloquer tous les ports allemands. Un blocus dans l'Adriatique provoquerait une révolution en Hongrie et en Vénétie. Si l'Autriche et la Prusse n'acceptent pas une armistice et la paix, elles auront à compter avec l'Angleterre.

Le *Constitutionnel* paraît douter de la sincérité de ces paroles. M. Joncières les accueille ainsi :

« Avons-nous tort, comme nous l'a reproché le *Journal des Débats*, de n'attacher qu'une médiocre importance à cette explosion de colère? Serait-il

vrai que les menaces de la presse de Londres fussent plus sérieuses aujourd'hui qu'il y a quelque temps? Pour notre part, nous voyons au milieu ou à la suite de ces menaces trop de réticences pour croire qu'elles puissent se réaliser. C'est ainsi qu'on en a jugé en Prusse et en Autriche.

» On ne peut nier, d'ailleurs, que la question danoise passionne assez médiocrement le peuple anglais. Nous avons vu se succéder les meetings en faveur de la Pologne, combien en compte-t-on pour le Danemark? »

En attendant que le Danemark rejete les conditions que les puissances allemandes avaient posées pour l'acceptation de l'armistice, il ne veut pas lever le blocus.

L'Empereur et l'Impératrice du Mexique poursuivent favorablement leur voyage. Ils sont arrivés à l'île de Madère. Les honneurs dus à LL. MM. leur ont été rendu par les forts de Gibraltar et d'Algésiras.

Des troubles viennent encore d'éclater à Athènes. Une dépêche de Corfou dit qu'on s'attendait à voir de nouveau les commandants des navires français et anglais débarquer des marins pour protéger la Banque.

Les dernières nouvelles de Tananarive (Madagascar) disent toujours que Radama II existe; qu'il est au milieu de ses partisans, et que l'on s'attend à un mouvement énergique de sa part.

A. LAYTOU.

### Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Rendsbourg, 8 mai.

Cinquante-cinq mille personnes ont assisté à l'assemblée populaire, tenue, ici, aujourd'hui. On y a voté la résolution suivante :

Nous maintenons inébranlablement le bon droit. Séparés du Danemark, nous demandons un Sleswig-Holstein, libre, sous Frédéric VIII, le souverain légitime. Nous demandons que les représentants du pays soient appelés à rendre un témoignage solennel en faveur de notre droit. Nous sommes décidés à faire les suprêmes efforts pour arriver à notre but.

On a voté, en outre, des remerciements aux armées alliées et on a demandé que les habitants des duchés,

capables de porter les armes, fussent admis à prendre part à la guerre de l'indépendance.

Londres, 9 mai.

Le *Times* dit : Le Danemark devrait lever le blocus des ports allemands et accepter l'armistice, mais nous craignons qu'il ne rejette l'armistice en comptant sur l'Angleterre. Or, l'Angleterre ne fera pas la guerre seule, tandis que la France, en s'abstenant, deviendrait l'arbitre de l'Europe.

Vienne, 8 mai.

Le *Wandere* donne les nouvelles suivantes de Pologne :

Un nouveau détachement d'insurgés s'est formé dans le palatinat de Lublin sous le commandement de Narbutt et s'est réuni à celui de Sawa, commandant en chef de ce palatinat.

Dans les forêts d'Elza, palatinat de Radom, les insurgés ont livré récemment un combat dont l'issue leur est favorable.

On annonce de Lithuanie que dans le palatinat de Koryno, un détachement de 400 insurgés s'est battu avec les Russes qui auraient perdu 60 hommes.

Londres, 9 mai.

On lit dans le *Morning-Post* :

De même que la France a pu faire seule la guerre en Italie, l'Angleterre peut faire seule la guerre dans le Nord. Comme puissance maritime, nous sommes principalement intéressés dans la question. Nous devons montrer le chemin.

Le *Morning-Post* espère que l'armistice sera conclu.

Turin, 8 mai.

La *Stampa* dément la nouvelle que le cardinal Antonelli ait obtenu du gouvernement français qu'il s'interpose auprès du gouvernement italien, en faveur du cardinal Morichini.

Copenhague, 6 mai (soir).

Le *Berlingske Tidende* dit : Le pillage a commencé dans le Jutland. A Horsens, l'ennemi a vidé les boutiques. Il a occupé hier Aalborg. Une contribution de guerre de cent mille thalers a été imposée à Randers et une de cinquante mille à Viborg. Ces villes ont refusé de payer. L'ennemi a amené tous les chevaux et les voitures avec quelques citoyens comme otages.

Des avis de Stockholm annoncent qu'un escadron de 15 bâtiments de guerre suédois et norvégiens doit se réunir à Gothenbourg, le 13 mai, sous le commandement du prince Oscar.

Copenhague, 7 mai.

On mande de l'île de Fionie, en date d'hier soir,

au *Berlingske* : Tous les otages ont été remis en liberté. Les villes d'Aarhus et Randers, ont refusé de payer les contributions de guerre fixées par les Prussiens. Ceux-ci ont imposé Høbro de 5,000 thalers danois et Mariager de 1,080.

Copenhague, 7 mai, midi.

L'ennemi a occupé Aalborg, le 5. Il a tiré quelques coups de canon contre l'autre rive du Limfjord. L'ennemi se retranche à l'est de la ville.

Les austro-prussiens ont détruit le camp fortifié qui existait près de Frédecia.

**SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.**

On lit dans le *Moniteur* :

Aujourd'hui (8) a eu lieu, dans le jardin des Tuileries, la fête offerte par S. A. le Prince Impérial aux enfants associés à l'œuvre qu'il patronne. Cette fête favorisée, par un temps magnifique, a tenu tout ce qu'elle promettait. A une heure les grilles étaient ouvertes à la foule, et à deux heures, il y avait dans le jardin des Tuileries trente à trente-cinq mille personnes. Les parents avaient été autorisés à accompagner leurs enfants. Les dames patronnesses, les membres des comités, les fondateurs avaient reçu des cartes d'entrée.

Des tables couvertes de gâteaux et de rafraichissements occupaient d'un côté toute la longueur de la terrasse des Feuillants, et de l'autre toute celle de la terrasse du bord de l'eau.

Aux sons de deux orchestres militaires venaient s'ébattre de nombreux groupes d'enfants. Quatre théâtres de marionnettes donnaient des représentations. A l'extrémité de la grande allée, contre le bassin et la grille de la place de la Concorde, un cirque avait été établi. Son emplacement permettait ainsi à de nombreux spectateurs de s'étayer le long des rampes des deux terrasses.

A deux heures, S. M. l'Impératrice, tenant par la main le Prince Impérial, et S. M. l'Empereur, donnant le bras à S. A. I. Madame la Princesse Marie-Clotilde Napoléon, accompagnés des dames du Palais et des officiers de service, sont sortis du château par le pavillon de l'Horloge, et ont descendu la grande allée.

Leurs Majestés avaient peine à se frayer un passage au milieu de la foule qui les entourait.

gouvernement. « Alors, se disait-elle, il n'y aura plus d'obstacle sérieux au mariage de Paula avec mon frère, pourvu qu'elle ne soit point encore la femme de don Escudéro. »

L'esprit tout plein de ces pensées, elle était assise, le lendemain, à cette même place où nous l'avons rencontrée pour la première fois au début de notre histoire. Le paysage qu'elle contemplant n'avait plus son charme habituel : l'air manquait de transparence, les montagnes disparaissaient à demi sous une espèce de voile blanchâtre, le sol était desséché et durci, les arbres seuls conservaient encore une partie de leur fraîcheur ; car, depuis cinq mois, il n'était pas tombé une goutte de pluie dans un rayon de 90 milles autour de Caracas.

L'aspect de la nature était en harmonie avec l'état du cœur de Joséfa. Ce cœur avait soif, comme la terre brûlante, de la rosée du ciel. Mais la terre n'avait pas ouvert sa langue, et la pauvre âme gardait avec un soin jaloux le secret de sa cruelle souffrance.

Des pas rapides se firent entendre dans l'allée. Joséfa tressaillit, tout son sang lui reflua vers le cœur ; mais, par un prompt effort, elle se composa le visage pour recevoir d'un air aisé et naturel celui qu'elle se plaisait à nommer son frère. Le marquis, de son côté, s'efforçait, mais en vain, de paraître impassible.

« Que vous est-il arrivé ? s'écria-t-elle, lui voyant une figure bouleversée.

— A moi ? Rien, Joséfa. Je me suis échauffé en venant un peu vite ; voilà tout.

— Vous n'êtes pas franc, Rodriguez. Quoi que vous en disiez, il vous est arrivé quelque chose, un grave désagrément, un malheur peut-être.

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 11 mai 1864.

### LE TREMBLEMENT DE TERRE

PAR ROBERT HELLER

CHAPITRE XIV. Combats du Cœur.

(Suite.)

— Tes lèvres distillent un poison bien doux, je l'avoue, mais enfin c'est du poison. Si tu ne veux pas me torturer inutilement, soutiens mon énergie au lieu de tourner tes armes contre ma faiblesse. Don Rodriguez m'avait rendu ma parole. J'ai juré à mon père que je deviendrais la femme d'Escudéro. Et c'est plein de confiance dans la loyauté de sa fille que mon père a entrepris ce long et périlleux voyage qui me l'enlevait peut-être pour toujours. Le repentir arriverait trop tard maintenant, et toute tentative de revenir sur ce qui est fait serait infructueuse.

— Trop tard ? répondit Joséfa avec une vivacité pleine d'enthousiasme. Quand le Ciel se déclare en ta faveur ! Qui donc a livré ton navire aux mains de vos

La reproduction est interdite.

ennemis ? Quel heureux destin t'a jetée ici et presque dans ses bras ? Oh ! c'est une Providence toute-puissante qui veille sur l'amour et qui se montre à toi à chacun de tes pas. La force des circonstances a déjà retardé ton mariage; elle l'empêchera tout à fait. Tu as fait le serment de donner ta main à don Escudéro ? Eh bien, qu'il vienne la recevoir ! Les victoires des armes républicaines auront bientôt affranchi tout l'Amérique espagnole. Alors la politique de tes parents sera d'accord avec ton inclination. Qu'est-ce qu'un serment, même à un père, en comparaison de la puissance de l'amour ?

L'éloquence de Joséfa était si entraînant que Paula ne songea point à élever d'objections.

« Quel feu ! quelle passion ! s'écria-t-elle. Un cœur qui aime est seul capable de sentir ainsi.

— Dis plutôt qu'il n'y a point de cœur auquel l'amour soit étranger. — Mais tu ne m'as pas encore répondu ! — J'ai cependant une autre affaire à régler avec toi le plus vite possible. Prends ce papier et promets-moi de souscrire à son contenu. Il n'a point de rapport, je t'assure, avec l'objet dont nous venons de nous entretenir. »

Donna Paula allait prendre le papier quand la femme de chambre vint la prévenir que la comtesse rentrait avec don Antonio.

— Nous nous reverrons, Paula, dit la mulâtresse à voix basse. Je saisirai la première occasion. Adieu, et bon courage !

— J'en avais, du courage, avant que tu ne vinsses m'arracher à mon repos ! » répondit tristement Paula.

Sans faire attention à ce léger reproche, Joséfa reprit :

« Me charges-tu de tes salutations pour dona Madaléna et pour Rodriguez ?

— Mille compliments à sa mère ! Quant à lui, je n'ai rien à lui faire dire. Ce ne sont pas mes senti-

ments pour lui qui ont changé, c'est ma situation.

— Pauvre enfant timide ! Que ne puis-je te donner un peu de mon audace ! » dit Joséfa en sortant.

Paula reconduisit son amie jusqu'à l'escalier. En rentrant dans sa chambre, elle trouva sur la table le papier apporté par Joséfa ; mais elle n'avait pas encore eu le temps de l'ouvrir que sa mère la fit appeler. Elle s'empressa d'obéir. La comtesse était avec don Antonio et un Indien. Elle lisait précisément une lettre que ce dernier lui avait remise à son retour de l'église.

« Demain, lui dit-elle quand elle eut fini, tu iras au-devant de ton maître et tu lui porteras ma réponse. En attendant, repose-toi ; le majordome ne te laissera manquer de rien. »

A ces mots, l'Indien sortit, et dona Louisa poursuivit, l'œil rayonnant, en s'adressant à sa fille :

« Un message de don Escudéro. Il est en route pour Caracas. »

Paula pâlit, et sa physionomie fut loin d'exprimer la joie. La comtesse n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Elle dit à don Antonio :

« Faisons une tentative auprès de l'archevêque. Il y a deux ans, il n'aurait rien refusé à mes prières ; espérons qu'aujourd'hui encore elles auront un peu d'empire sur lui. »

Et, donnant à sa fille la lettre de don Escudéro, elle se retira précipitamment, sans attendre que Paula en eût pris connaissance. Don Antonio la suivit.

Joséfa, en rentrant, ne parla de sa visite chez Paula ni à Rodriguez, ni à la marquise. Elle voulait d'abord en attendre le résultat et savoir, avant de flatter son ami de nouvelles espérances, jusqu'à quel point l'on pouvait compter sur le concours de Paula. Elle considérait comme prochain le jour où les adversaires de l'indépendance américaine seraient contraints de reconnaître que leur cause était irrévocablement perdue, et de conclure une paix honorable avec le nouveau

gouvernement. « Alors, se disait-elle, il n'y aura plus d'obstacle sérieux au mariage de Paula avec mon frère, pourvu qu'elle ne soit point encore la femme de don Escudéro. »

L'esprit tout plein de ces pensées, elle était assise, le lendemain, à cette même place où nous l'avons rencontrée pour la première fois au début de notre histoire. Le paysage qu'elle contemplant n'avait plus son charme habituel : l'air manquait de transparence, les montagnes disparaissaient à demi sous une espèce de voile blanchâtre, le sol était desséché et durci, les arbres seuls conservaient encore une partie de leur fraîcheur ; car, depuis cinq mois, il n'était pas tombé une goutte de pluie dans un rayon de 90 milles autour de Caracas.

L'aspect de la nature était en harmonie avec l'état du cœur de Joséfa. Ce cœur avait soif, comme la terre brûlante, de la rosée du ciel. Mais la terre n'avait pas ouvert sa langue, et la pauvre âme gardait avec un soin jaloux le secret de sa cruelle souffrance.

Des pas rapides se firent entendre dans l'allée. Joséfa tressaillit, tout son sang lui reflua vers le cœur ; mais, par un prompt effort, elle se composa le visage pour recevoir d'un air aisé et naturel celui qu'elle se plaisait à nommer son frère. Le marquis, de son côté, s'efforçait, mais en vain, de paraître impassible.

« Que vous est-il arrivé ? s'écria-t-elle, lui voyant une figure bouleversée.

— A moi ? Rien, Joséfa. Je me suis échauffé en venant un peu vite ; voilà tout.

— Vous n'êtes pas franc, Rodriguez. Quoi que vous en disiez, il vous est arrivé quelque chose, un grave désagrément, un malheur peut-être.

rait et les saluait de chaleureuses acclamations. Elles sont rentrées au château à trois heures et demie. S. A. le Prince Impérial n'a quitté le jardin qu'à quatre heures et demie et a été de la part des enfants, qui se pressaient sur ses pas, et dont il partageait les jeux, l'objet des manifestations les plus enthousiastes et les plus touchantes.

L'animation la plus grande n'a cessé de régner pendant toute la durée de la fête. Bien que la foule fût considérable, il n'y avait pas d'encombrement.

Cette belle journée, qui a montré le haut intérêt dont la Société est l'objet et la grande popularité qui l'entoure, laissera des souvenirs ineffaçables dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté, et ce sera un puissant encouragement pour tous ceux qui, par leur concours actif et dévoué, ont contribué au succès de cette institution populaire.

Nos lecteurs qui, presque tous, ont souscrit dans nos bureaux à l'époque de la fondation de la Société du Prince Impérial, ne liront pas sans une vive satisfaction le récit de cette belle journée du 8, qui est, on peut le dire, la consécration du succès de l'œuvre nouvelle. Dès le premier jour, le but louable de cette association a été compris. L'enfance a voulu prêter au travail. Les cent voix de la presse parisienne et départementale ont été écoutées, et nous sommes heureux, pour notre part, de l'empressement avec lequel le département a répondu à l'appel du Journal du Lot.

L. LAYTOU.

Nous avons déjà publié le résumé, qui nous était transmis par le télégraphe, de l'allocution du Pape, relative à la persécution des catholiques de Pologne. Nous empruntons aujourd'hui à la Patrie les paroles mêmes qui ont été prononcées par Pie IX :

« Le sang des faibles et des innocents crie vengeance devant le trône de l'Eternel contre ceux qui le répandent. Et de nos jours ne voyons-nous pas aussi un sang innocent versé dans un pays catholique, dans la malheureuse Pologne, où cette même religion catholique, pour laquelle saint Fidèle donna sa vie, est si cruellement persécutée. J'aurais voulu ne pas en parler avant le prochain consistoire, mais je crains, en gardant plus longtemps le silence, d'attirer sur moi la punition céleste annoncée par les prophètes à ceux qui laissent commettre l'iniquité : *Veni mihi quia tacui*. La conscience me force d'élever la voix contre ce souverain puissant dont les Etats s'étendent jusqu'au pôle. Ecoutez !

« Voici ce puissant monarque qui ose aussi s'appeler catholique, étant en dehors de notre sainte église, et qui oublie le jugement de Dieu qui l'attend pour ses forfaits. Ce monarque persécute avec une féroce cruauté la nation polonaise, et il a entrepris l'œuvre impie d'extirper la religion catholique en Pologne et d'y introduire de force le schisme. Les prêtres de cette nation catholique sont forcés d'être arrachés à leur troupeau, d'autres sont exilés, d'autres encore condamnés aux travaux forcés ou à des punitions infamantes ; heureux sont encore ceux qui ont pu fuir et qui maintenant errent sans asile sur la terre étrangère ! Les églises sont profanées, d'autres sont fermées à cause de l'absence des prêtres. Enfin cet arrogant potentat s'est arrogé un pouvoir que le vicaire de Jésus-Christ ne possède même pas : après avoir arraché à son diocèse, exilé et tenu en captivité, notre fils bien-aimé l'archevêque de Varsovie, il a osé le destituer de cette charge que nous lui avions conférée.

« En jetant l'opprobre contre de tels actes, nous ne pensons nullement donner par là un encouragement à la révolution européenne. Nous savons bien faire une différence entre la révolution sociale et les légitimes droits d'une nation qui lutte pour son indépendance et pour le salut de sa religion. En flé-

trissant les persécuteurs de la religion catholique, nous remplissons un devoir sacré de notre conscience ; voilà pourquoi j'ai dû vous faire part des tristes nouvelles reçues de ce malheureux pays, pour lequel nous devons redoubler de prières. Nous déclarons, en conséquence, que nous donnons notre bénédiction apostolique à tous ceux qui, dans la journée d'aujourd'hui, auront prié pour la Pologne. Prions tous pour elle ! »

Revue des Journaux

MONITEUR.

On lit dans le bulletin du Moniteur :

« Un vaisseau, une frégate et un aviso autrichiens ont mouillé le 7 mai au matin sur la rade de Brest ; l'un de ces bâtiments portant pavillon de contre-amiral. Il est probable que ces trois navires constituent l'escadre de renfort attendue dans la mer du Nord.

« Une dépêche télégraphique adressée de Tunis à Alger, à la date du 3 de ce mois, annonce l'arrivée devant la Goulette de différentes escadres anglaise, française et italienne. Les Européens, que ces navires sont chargés de protéger, semblent n'avoir pas été menacés jusqu'ici.

« Les nouvelles de Madagascar, en date du 16 mars font connaître que l'on y considérait comme un fait avéré l'existence du roi Radama. Malgré les mesures sévères prises par le gouvernement actuel pour prévenir son retour, on s'attendait chaque jour à voir se produire un soulèvement en sa faveur. »

MÉMORIAL DIPLOMATIQUE.

Le Mémorial Diplomatique se dit en mesure de préciser la nature des instructions données à M. le prince de La Tour d'Auvergne.

« La France, dont les intérêts ne sont, ni directement ni indirectement engagés dans le conflit dano-allemand, n'a consenti à participer aux travaux de la conférence qu'avec l'idée d'y exercer le rôle de médiatrice. La principale recommandation adressée au prince de La Tour d'Auvergne est donc d'apporter dans les débats le plus grand esprit de conciliation, afin de rapprocher les parties contendantes.

« Fidèle aux engagements contractés par la convention de 1852, la France ne cherchera point à en infirmer la validité ; au contraire, si le maintien du traité de Londres demeure possible, le plénipotentiaire français s'associera loyalement et sincèrement aux efforts des autres plénipotentiaires pour atteindre ce but. Dans le cas seulement où les conditions de la souveraineté du roi de Danemark par rapport aux duchés devraient être changées, il suggérera la nécessité de subordonner les résolutions de la conférence au vote des populations. Il ne pourra, par exemple, souscrire à l'idée de rattacher dorénavant le Sleswig et le Holstein par une union personnelle à la couronne du Danemark, qu'à condition de consulter préalablement le vœu des duchés. La France n'insiste pas plus qu'elle n'a insisté au Mexique, pour que ce vote ait lieu par le suffrage universel, elle laisse à la conférence le loisir d'en déterminer le mode, pourvu que la volonté des populations du Sleswig et du Holstein puisse être constatée d'une manière qui n'admette point d'équivoque.

« Le prince de La Tour d'Auvergne, écrit en terminant M. Boutet, devra également s'abstenir d'adhérer à toute combinaison qui ne constituerait point une solution définitive du con-

flit dano-allemand. Le gouvernement de l'Empereur tient à ne pas apposer sa signature au bas de nouveaux arrangements, qui, à l'instar du traité de Londres, pourraient, tôt ou tard, être qualifiés d'œuvre impuissante. »

On lit dans la même feuille, sous la signature de M. Boutet :

« Les journaux allemands se préoccupent beaucoup de l'entrevue que l'on a annoncée comme devant avoir lieu à Kissingen, entre l'Empereur de Russie, l'Empereur d'Autriche et le roi de Prusse. La Boersenhalle prétend même que cette conférence répondrait au dessein du prince Gortschakoff et aurait pour but une entente des trois monarchies sur la question polonaise.

« D'après nos renseignements, reçus de Vienne et puisés à bonne source, l'Empereur François-Joseph aurait, pour la première fois, appris le projet qu'on lui prête par la voie des journaux. Il se peut que son court séjour à Kissingen, lorsqu'il y accompagnera l'Impératrice Elisabeth, coïncide fortuitement avec la présence d'autres souverains, sans que cette coïncidence soit l'effet d'un concert préalable, et encore moins d'un calcul politique. »

LE CONSTITUTIONNEL.

Le Constitutionnel, après avoir fait observer que le plus sérieux obstacle à l'armistice paraît être le refus persistant du Danemark de lever le blocus des ports allemands, s'exprime ainsi, sous la signature de M. Joncières :

« Mais, depuis la dernière séance de la conférence, un fait considérable s'est produit : l'entrée des vaisseaux autrichiens dans la mer du Nord et leur présence aux embouchures du Weser et de l'Elbe, assure, dans ces parages, toute liberté au commerce allemand ; les forces maritimes danoises ne peuvent plus agir que dans la Baltique ; il se pourrait donc que la cour de Copenhague, en voyant diminuer ses moyens d'action maritime, cédât sur la question du blocus. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Tribunaux

COUR DE CASSATION.

Présidence de M. Waisse.

Audience du 7 mai.

AFFAIRE ARMAND. — POURVOI EN CASSATION CONTRE L'ARRÊT DE LA COUR D'AIX.

M<sup>e</sup> Saint-Malo, avocat de Maurice Roux, partie civile, soutient le système de l'arrêt et repousse le pourvoi. Il invoque la jurisprudence de la cour de cassation fondée sur la généralité des dispositions des articles 358, 359 et suivants du Code d'instruction criminelle. Il soutient que la cour d'Aix, dans son arrêt, n'a dit rien de contraire au verdict du jury. Il a pu, après ce verdict, rester un fait civil imputable aux termes de l'article 1382 du Code Napoléon, et résultant des débats. Le sieur Armand proteste contre cet arrêt, dit M<sup>e</sup> Saint-Malo : il soutient que l'intérêt de son honneur est engagé ; c'est un sentiment honorable et qu'il faut respecter ; mais l'arrêt de la cour d'Aix laisse son honneur intact, la cour le confirmera.

M. l'avocat général Charrins prend la parole en ces termes :

« Il est bon que cette affaire soit venue devant vous ; le public attendait cette épreuve ; il en avait besoin. Mais il ne faut pas se méprendre sur le caractère de ce débat et les con-

et sacrifice qu'il en avait fait pour rendre à Paula le repos du cœur. Elle glissa donc très-légalement sur un post-scriptum annonçant que don Escudéro était arrivé sain et sauf à Caracas, et que son mariage avec M<sup>me</sup> del Tesoro allait être célébré sans délai. Puis elle essaya de faire tomber l'entretien sur d'autres sujets, plus agréables à Rodriguez.

Ce fut en vain. La perspective assurée et prochaine d'un événement qu'il avait toujours considéré comme très-lointain et qu'il croyait à peine possible, même après y avoir consenti, le frappa comme un coup de foudre. Il ne fut pas le maître d'imprimer à ses pensées une autre direction. Elles se fixèrent inexorablement sur le sujet à la fois si cher et si douloureux à son cœur ; vaincu par la violence de ses regrets, il s'écria :

« Pourquoi me suis-je lié les mains ! Si j'étais impitoyable pour moi-même, j'aurais dû, par égard pour elle, me raidir contre toute faiblesse et ne rien céder de mes droits.

« Tu as agi selon ta conscience, mon fils. L'action qu'elle t'a conseillée doit te sembler juste, aujourd'hui comme alors.

« Non, non ; Joséfa dit vrai : j'ai privé Paula de son dernier moyen de défense en lui rendant une promesse que j'avais reçue avec un bonheur indicible. Je l'ai trahie et livrée à ses ennemis.

« Ne te torture point de reproches immérités, reprit la mère en posant doucement la main sur le bras de son fils. Tu n'as point de torts, tu n'as que du malheur. Un excès de délicatesse et d'abnégation a dicté ta conduite, et tu puseras bientôt des consolations dans la conscience d'avoir rempli ton devoir et acquis des droits à l'estime de celle que tu aimes. L'amour ne peut suffire aux aspirations d'un esprit ambitieux et actif ; les marquis de Vallida ont toujours poursuivi un but plus élevé.

Rodriguez resta muet, et Joséfa lui ayant glissé

séquences qu'il entraîne. Les jurisconsultes attendent de votre décision la solution d'une des questions les plus délicates de notre droit.

« D'autres, et c'est le plus grand nombre, demandent à votre arrêt des éléments, qui ne peuvent y trouver place ; on s'imagine y trouver des lumières sur le fait mystérieux qui s'est déroulé devant la cour d'assises d'Aix. On se trompe complètement. Il n'y aura rien de semblable dans votre arrêt.

« Il s'agit d'un problème de droit ; la question de fait ne sera pas même effleurée.

« Tout fait criminel peut soulever deux intérêts distincts, ajoute M. l'avocat général : l'intérêt social et l'intérêt privé. Ces deux intérêts peuvent exister ensemble ou séparément.

« L'accusé peut être acquitté ou condamné à des dommages et intérêts ; l'accusé n'est pas coupable ; il a réglé son compte avec le ministère public ; mais il reste à statuer vis-à-vis de la partie civile ; un fait matériel peut subsister tel que l'imprudence, la négligence qui engage la responsabilité de son auteur.

« M. l'avocat général Charrins argumente de la jurisprudence de la cour de cassation ; il s'attache à démontrer qu'il n'y a pas contradiction entre l'arrêt de la cour d'Aix et le verdict du jury, et conclut au rejet du pourvoi.

« La cour se retire pour délibérer. Après deux heures et demie de délibération, la cour rend un arrêt par lequel elle casse et annule, sur le premier motif de cassation, l'arrêt de la cour d'Aix, et renvoie, pour statuer, devant une autre cour.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

CLASSE DE 1863.

Tableau indiquant le dernier numéro appelé dans chaque canton.

Table with 3 columns: Cantons, Dernier numéro désigné, Contingent. Lists various cantons like Cahors (nord), Cahors (sud), Castelnau-Montriat, etc., with their respective numbers and contingents.

Les numéros des cantons de Cahors (nord), Catus, Saint-Céré, Gramat et Labastide-Murat, n'ont été pris que conditionnellement.

quelques mots à l'oreille, il secoua, vivement la tête pour toute réponse. Mais à ce geste négatif la jeune fille riposta par un autre geste qui exprimait une inébranlable conviction et un dessein parfaitement arrêté.

« Si cela peut te tranquilliser, poursuivit dona Madaléna, je tenterai moi-même une dernière démarche. Tu as renoncé pour ton propre compte à voir dona Paula. Mais personne qui n'excuse les efforts d'une mère préoccupée du bonheur de son fils. Il nous reste trois jours d'ici à Pâques, pendant lesquels l'Eglise ne donne point la bénédiction nuptiale. Je mettrai ce délai à profit pour causer ouvertement avec dona Louisa. Son cœur sera, je l'espère, accessible par quelque côté, et peut-être, si je parviens à la convaincre qu'en mariant sa fille à Escudéro, elle l'expose à être fort malheureuse, réfléchira-t-elle alors aux avantages d'une alliance avec notre famille. Je parlerai aussi à Paula ; si ses paroles et sa physionomie reflètent ses émotions aussi fidèlement que par le passé, je lirai clairement dans son âme, crois-moi, mon fils.

« Ma mère chérie, Dieu vous conserve longtemps à mon affection ! répliqua Rodriguez, en portant à ses lèvres les mains de la marquise.

« Dès demain, je ferai ma visite à dona Louisa, reprit-elle.

« Et moi, je vais de mon côté agir sans retard, pensa Joséfa. Elle seule est digne de le posséder ; plus digne même que moi, grâce à sa naissance, quoi que j'aie dans l'âme assez de fierté pour rivaliser avec elle de noblesse de sentiments. Mais la Providence m'a donné en lui un frère ; le refusera-t-elle pour époux à Paula ? — Silence, cœur agité, silence ! Une sœur n'éprouve que de la satisfaction, et point de jalousie, quand elle contribue à rendre son frère heureux par l'amour d'un autre. »

La suite au prochain numéro.

CLASSE DE 1864.

Avis d'admission de substituants et de remplaçants.

Le Conseil de révision du département du Lot se réunira à la Préfecture, le 20 mai, à une heure du soir, pour procéder, en exécution de la loi du 17 mars 1858, à l'examen des remplaçants et substituants de jeunes soldats de la classe de 1864 qui, le 19 mai, auront fait déposer les pièces exigées à la Préfecture (Division des affaires militaires.)

CHEMINS DE FER.

M. le directeur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient de communiquer à M. le Préfet du Lot les tableaux nos 8, 9, 10 et 11 de la marche des trains sur cette ligne, pour le service d'été, que ladite compagnie est dans l'intention de mettre en vigueur à dater du 16 mai courant.

Ces tableaux sont déposés dans le bureau des Travaux publics de la Préfecture, où les intéressés pourront en prendre connaissance, sans déplacement, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places données le 7 mai 1864.

Philosophie.

SECTION DES LETTRES. Dissertation latine : 1er Combes; 2e Roche.

SECTION DES SCIENCES.

Mathématiques : 1er Nicomède; 2e Lafage.

Rhétorique.

SECTION DES LETTRES. Discours latin : 1er Daynard; 2e Mespoulet.

Secondes.

SECTION DES SCIENCES. Mathématiques : 1er Bonnefoy; 2e Nicomède.

Troisième.

Vers latins : 1er Massé; 2e Gros.

Cinquième.

Calcul : 1er Chouet; 2e Gisbert.

Sixième.

Grec : 1er Pasquet; 2e Lagard.

Septième.

Calcul : 1er Tardieu; 2e Théron.

Huitième.

Orthographe : 1er Bastide; 2e Bourdin.

Enseignement professionnel.

(Première année.) Narration : 1er Cournou; 2e Solacroup.

Cours préparatoire.

(Troisième année.) Orthographe : 1er Biganiol; 2e Gélis.

(Deuxième année.)

Orthographe : 1er Depeyre; 2e Castanet.

(Première année.)

Orthographe : 1er Delard; 2e Bouyssou.

Le Provisieur, LAPRADE.

Ce soir, vers 4 heures, nombreuse cohue, aux abords de l'Hôtel-de-Ville, cris formidables qui percent l'air.

En voici la cause : Un jeune homme de 21 ans, riche de cent mille francs, va épouser une vieille veuve de 54 ans. La voiture, qui porte le couple fortuné, est accueillie par un hourra général, qui, à juste raison émeut le père du fiancé.

Il n'a pu résister aux pressantes sollicitations de son fils, amoureux fou de la dulcinée. Mais, à cette heure, l'attitude du public lui donne à penser et ébranle ses résolutions.

Le fils veut l'entraîner devant le magistrat, la foule hurle. — Le vieillard résiste. Le jeune homme est enlevé par la jeunesse. — Adieu le mariage. La scène se passe devant la Mairie.

Au moment où nous mettons sous presse, une pluie douce et bienfaisante vient rafraîchir nos récoltes et dissiper les craintes que faisaient naître une trop longue sécheresse.

On assure qu'une circulaire portant réglementation de la liberté des théâtres, proclamée en principe par un décret de l'Empereur, vient d'être adressée à MM. les préfets. Cette circulaire maintient le principe de la liberté des théâtres, mais elle la limite aux théâtres seuls, en ce sens qu'aucun établissement quelconque, qui ne serait pas un théâtre, n'est autorisé à jouer les pièces qui constituent particulièrement une représentation théâtrale. Ainsi, les cafés-chantants, non-seulement n'auraient pas le droit de jouer des opéras et des comédies, mais les danses, les travestissements, les chansons mêlées de prose et de vers leur seraient interdits. Ils pourraient empiéter sur le domaine des théâtres, mais à la condition de se transformer en théâtres, c'est-à-dire d'avoir des salles de spectacle construites dans les conditions d'hygiène, de salubrité et de sécurité publique prescrites par la circulaire.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Jeu 12 mai 1864.

PAR EXTRAORDINAIRE :

LE CRÉTIN DE LA MONTAGNE

Pièce à spectacle en 8 tableaux, par MM. E. Grangé et Lambert Thiboust.

M. Montcauvel remplira le rôle du Crétin. On commencera à 8 heures.

Très-prochainement :

CLOTURE

LES FILLES DE L'ENFER

Pièce fantastique en 6 tableaux, avec décors et trucs, des théâtres de Toulouse.

Pour la chronique locale : A. LAYTOUT.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Dans la séance de la Chambre des Députés de Turin, du 6 mai, M. Boncompagni s'est exprimé ainsi : « Quand un homme reçoit les grands hommages

qu'a reçus le général Garibaldi en Angleterre, ces hommages sont moins adressés à l'homme qu'aux principes qu'il représente. Quels principes représente le général Garibaldi ? L'indépendance, la liberté de l'Italie. Les mêmes principes que nous tous, que tout patriote, et que toutes les provinces de l'Italie représentent. Ou bien les honneurs rendus au général Garibaldi voulaient-ils signifier que le peuple anglais acclamait sa politique d'impudence ? Si l'on veut admettre cela, il faut aussi admettre que les hommes qui applaudissaient le général Garibaldi n'étaient pas les mêmes que ceux qui jadis nous donnaient des conseils de modération et de prudence trop douloureux à entendre, mais auxquels nous avons dû nécessairement nous conformer. Je ne partage pas l'opinion de ceux qui veulent faire du général Garibaldi l'unique symbole de la politique nationale. J'aime une opposition loyale et compacte et j'y trouve un élément d'ordre et de progrès toutes les fois qu'elle se tient dans les bornes des grands principes de la politique italienne. Ces principes sont au nombre de deux et ont été proclamés dès les premiers temps de notre affranchissement. Le premier consiste à croire que l'Italie doit paraître et être pour l'Europe un élément d'ordre et de sûreté ; le second consiste à obtenir et à maintenir l'institution des libertés nationales sous la direction de la monarchie.

Le gouvernement est prêt à tenir compte de la valeur et de l'héroïsme du général Garibaldi et de son parti, à condition que le moment d'en user soit jugé opportun, mais le gouvernement ne peut pas se croire obligé de respecter des provisions d'armes et des enrôlements qui peuvent créer une pression à laquelle, pour résister, le gouvernement et le pays devraient peut-être avoir recours à de nouvelles répressions, à de nouveaux malheurs. — Le député Bargoni croit-il qu'il avait été utile et humain d'envoyer des armes et des volontaires dans la Vénétie ? Est-il possible que nous n'apprenions jamais rien des leçons sévères de l'histoire ? Croyez-vous qu'un mouvement intempestif, un coup de main qui échouerait, ne nous nuirait pas immensément dans l'esprit de toute l'Europe qui apprécie, en ce moment, sans exception l'honnêteté et la modération de nous tous Italiens ? Je le crois, moi. Par conséquent, je ne puis qu'approuver la conduite du gouvernement. Quant à ce que le gouvernement pense faire du général Garibaldi et de son parti, la chose est claire. Que Garibaldi et les siens attendent que le jour des batailles soit venu, et ce jour-là, le Roi et le Parlement ne pourront se dispenser de faire du général Garibaldi et de son parti, tout le cas auquel ils ont droit. Je termine en proposant l'ordre du jour suivant :

» La Chambre, oui les déclarations du ministère sur l'interpellation Bargoni, approuve la conduite du gouvernement et passe à l'ordre du jour. »

— Nous résumons comme il suit les dernières correspondances de Rome.

Il paraît certain que le Pape ne quittera Rome pour aller passer plusieurs semaines à la campagne, qu'après les fêtes de l'Ascension. La santé de Pie IX est bonne ; mais les humeurs à la jambe n'ont pas cessé et l'incommodent encore. On croit qu'en allant à la campagne, il en souffrirait davantage.

On continue à s'occuper du discours pontifical contre le Czar. Le baron de Meyendorff chargé d'affaires de Russie, a eu avec le cardinal Antonelli une conversation dans laquelle il a réclamé contre ce discours. Le cardinal Antonelli fait observer que le Saint-Père n'avait rien dit qui ne fût vrai et confirmé par des faits nombreux. M. de Meyendorff a répondu que si le gouvernement russe avait éloigné de Varsovie l'archevêque Mgr Felinski, c'était parce que ce Prélat s'était montré rebelle en osant écrire à l'Empereur pour l'engager à renoncer à la Pologne. Les choses en sont là ; on attend les dépêches.

L'arrestation du cardinal Movichini évêque de Jesi a excité à Rome ne vive irritation contre le gouvernement italien. Le cardinal Antonelli a mandé au nonce, à Paris, d'engager le gouvernement impérial à demander la mise en liberté du Prélat. L'ambassadeur de France a écrit dans le même sens.

Le marin de corvette pontificale, l'Immaculée Conception, coupable d'avoir assassiné un soldat français, a été condamné, par un conseil de guerre français, à la déportation perpétuelle à Cayenne. On n'a pu découvrir encore l'assassin du peintre français, Allard.

— Les lettres de Rome du 4, annoncent que la police a fait appeler MM Ballandi, avocat, Bompiani, médecin, Carlucci et Santi, et, après leur avoir déclaré qu'elle avait en main la preuve de leur complicité dans une conspiration, leur a donné à choisir entre l'exil ou des poursuites judiciaires. Les quatre prévenus ont choisi l'exil.

Pour extrait : A. LAYTOUT.

Départements.

NOUVELLES DES RÉCOLTES.

Bourges. — En général, dans nos contrées, les blés en terre ont eu une belle apparence, grâce aux pluies que nous avons eues ces jours derniers. Les menus grains en ont également profité. L'opinion générale est que s'il ne survient pas d'infortunes de température en mai et en juin, nous aurons, cette année, une bonne récolte en tous grains.

Bar-sur-Aube. — Quelques vignes basses ont été atteintes par la gelée. Les cultures de toutes espèces sont dans un état satisfaisant.

Les Andelys (Eure). — Le temps excessivement sec que nous avons depuis trois semaines s'est enfin mis à la pluie. Elle a réjoui un peu la culture qui l'attendait avec impatience.

Lyon. — La température est bonne et propice aux biens de la terre, qui ont, jusqu'à ce jour, une belle végétation. On se plaint dans quelques rayons des champs de blé qui sont clairs. Espérons que la pluie comblera les vides. La vigne est de toute beauté.

M. le ministre de la guerre a mis à la disposition de la municipalité de Périgueux, pen-

dant la durée du concours régional, la musique du 7<sup>e</sup> chasseurs, en garnison à Libourne.

Le train n° 104, de Cette à Bordeaux, est arrivé à Bordeaux avec quarante-cinq minutes de retard, par suite d'un incendie qui a consumé en route un wagon. Cette voiture était vide ; elle a été brûlée aux environs de Saint-Jory.

Pour extrait : A. LAYTOUT.

Paris

10 mai.

Le Corps Législatif a continué aujourd'hui la discussion du budget.

— S. A. I. le Prince Napoléon a reçu aujourd'hui en audience particulière les ambassadeurs japonais. Les ambassadeurs doivent, dit-on, visiter dans quelques jours nos différents ports de guerre. S. Exc. le ministre de la marine a mis à cet effet la corvette à vapeur le *Talisman* à leur disposition.

— Les débats du procès de Lapommerais ont commencé aujourd'hui. L'acte d'accusation porte que le prévenu a empoisonné M<sup>me</sup> veuve de Pann, après lui avoir fait contracter pour 150.000 fr. d'assurances sur la vie. Le crime aurait été commis au moyen de la digitaline, poison violent qui ne laisse aucune trace. A l'audience, l'accusé montre beaucoup d'assurance ; il a subi sans se déconcerter un long interrogatoire. Selon lui, la mort de M<sup>me</sup> de Pann, aurait été parfaitement naturelle. Les débats continueront demain.

— La translation du corps de Meyerbeer, de son hôtel, rue Montaigne, à la gare du Nord, a eu lieu au milieu d'un grand concours de notabilités artistique et littéraires.

Par les ordres de M. le baron de Rothschild la grande salle de la gare avait été préparée pour la funèbre cérémonie. Plusieurs discours ont été prononcés. Les artistes du grand Opéra ont chanté plusieurs morceaux du *Prophète* et les artistes de l'Opéra-Comique des chœurs du *Pardon de Ploërmel*. Le cercueil a été placé dans un wagon spécial où MM. Henri Beer, neveu du défunt, et Brandus doivent l'accompagner jusqu'à Berlin. De somptueuses funérailles l'attendent dans cette capitale.

— M. le duc de Persigny est en ce moment à Roanne, où va se tenir en même temps que le concours régional, une session extraordinaire de la Société archéologique et historique, fondée par l'honorable ancien ministre. M. de Persigny prononcera, dit-on, un discours sur la situation de la France.

Pour extrait : A. LAYTOUT.

Faits divers.

Nous lisons la boutade qui suit dans le feuilleton scientifique de la *France* :

Un fabricant de papiers peints vient d'inventer en Angleterre un système économique pour la confection des robes de dames. Il remplace la crinoline par un mince chassis d'osier, recouvert d'une forte toile, sur laquelle on n'a plus qu'à coller, comme sur un paravent, un papier imperméable et très-résistant.

Ce papier, pour le dire en passant, n'est sans doute autre chose que le *papier parchemin*, qui s'obtient en trempant du papier ordinaire dans l'acide sulfurique, et qui a été découvert dans le cours d'un travail de chimie organique, par M. Pomarède et moi. L'industrie anglaise s'est emparée sans scrupule de notre découverte scientifique, et le *papier parchemin* se fabrique aujourd'hui en Angleterre, en Belgique et même en France, en quantités considérables et pour des usages très-divers.

Grâce à ce nouveau système, quand une dame voudra changer de robe, elle n'aura plus à s'inquiéter de l'achat de 20 ou 25 mètres de soie ou de velours : il lui suffira d'acheter quelques rouleaux du nouveau papier et de faire venir le colleur.

Le père, en mariant sa fille, n'aura plus à s'occuper longtemps à l'avance du trousseau. La veille du jour de la cérémonie, il se bornera à demander à sa femme, en la consultant du regard,

— Quel papier ferons-nous coller demain à Sophie ?

— Mais comme tu voudras, répondra la mère. Fais ce qui te paraîtra convenable..... avec une bordure.

L'entretien de la garde-robe ne coûtera pas cher au mari ; il lui suffira de faire tapisser sa femme tous les six mois.

On a fait, il y a trente ans, des faux cols de chemise et des chapeaux de dame en velin. On a fait, à l'heure qu'il est, des robes en papier parchemin. Le siècle marche.

Louis FIGUIER.

Personne n'ignore que le chlorure de chaux est employé avantageusement à combattre les épizooties ; mais on sait beaucoup moins que

son odeur déplaît à un grand nombre d'animaux.

Toutes les espèces de mouches piquantes peuvent, par son emploi, être chassées d'une écurie en une seule nuit. Il suffit pour cela, nous dit le *Progrès de Lyon*, de placer un peu de ce chlorure sur une planche suspendue à une certaine hauteur, et de laisser entr'ouvrir une fenêtre que l'on doit avoir soin de fermer le lendemain de bonne heure. Ce chlorure, loin de nuire au bétail, lui est au contraire utile par son influence sur les miasmes. Il va sans dire que l'on doit employer ce moyen souvent, ce qui est d'autant plus facile qu'il n'exige que très-peu de dépense et de préparatifs.

Une pièce où se trouve du chlorure de chaux est aussitôt désertée par les rats et les souris ; on en a fait l'expérience avec un succès étonnant dans un vaste hôtel de Nuremberg. Le chlorure de chaux préserve aussi parfaitement les plantes des insectes, et il a suffi d'en arroser les champs de choux pour mettre en fuite les puces de terre, les chenilles et les papillons.

37 années d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre D<sup>r</sup> Kooske appelait, à si juste titre, un remède béni, un magnifique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus facile à suivre, moins dispendieux ni plus sûr.

AVIS TRES IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de Moutarde de santé de Hollande, de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles.

M. Didier a l'honneur d'informer le public que l'on ne trouve sa véritable Graine de Moutarde Blanche de Santé (de Hollande), la seule recommandée par les médecins, que chez M. Vinel, pharmacien, seul dépositaire pour la ville de Cahors.

RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DANS LA PRESSE.

LE GLOBE

Journal quotidien, grand format, contient : 1<sup>o</sup> Un journal politique, littéraire, etc. 2<sup>o</sup> Un journal reproducteur des articles des journaux parisiens ; 3<sup>o</sup> Un journal judiciaire, les procès du jour ; 4<sup>o</sup> Une revue des journaux amuseurs de Paris. Un an, 48 fr. ; — Six mois, 25 fr. ; — 3 mois, 13 fr. On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5.

MAUX D'ESTOMAC

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF de DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur PURGATIF dans les affections chroniques ; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les humeurs qui obstruent les viscères. — Dépôts dans les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons).

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI

supérieur par son parfum et ses propriétés éliminatrices et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs.

La Monographie des Hémorroïdes, par le docteur A. Leber, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que la guérison bien authentique d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8<sup>o</sup> p. fr. à Paris, 14, rue, de l'Echiquier. (Consult.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Mariages.

9 mai Buges (Pierre), cultivateur, et Delrieu (Françoise), sans prof.

Décès.

9 — Girma (Jeanne), naturelle, 7 mois, rue Mascoutou.

10 — Poujade (Charlotte), sans prof., 72 ans, rue S<sup>t</sup> Barthélemy.

12 — Uglas (Pétronille), 7 ans, rue Coin-de-Lastie.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

9 mai 1864.

au comptant : Dernier cours. Hausse. Baisse. 3 pour 100 ..... 66 40 » 15 » » 3 p. % emprunt de 1864. 66 50 » » » 4 1/2 pour 100 ..... 93 20 » 20 » »

au comptant : 10 mai. 3 pour 100 ..... 66 65 » 25 » » 3 p. % emprunt de 1864. 66 70 » 20 » » 4 1/2 pour 100 ..... 93 00 » » » 20 » »

11 mai.

au comptant : 3 pour 100 ..... 66 55 » » » 10 4 1/2 pour 100 ..... 93 40 » 10 » »

M. Dorigny, médecin dentiste, a l'honneur de prévenir ses clients qui viendront à Périgueux à l'occasion de l'exposition, qu'il se tient à leur disposition, jusqu'au 31 mai en son Cabinet de Périgueux, Cours Tourny, 10.

DORIGNY.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOUT.

Ouverture des ATELIERS et SALON de la

# PHOTOGRAPHIE HONORÉ

Portraits de toutes dimensions, Reproductions, Paysages.

SPÉCIALITÉ de Portraits dits Carte de visite, d'une exécution et d'un fini complets.

**BOULEVARD SUD, MAISON MIRC, PHARMACIEN**

**Salon d'Exposition au 1<sup>er</sup> étage.**

## SEL GRANULÉ EFFERVESCENT DE VICHY

**Bi-carbonate de soude effervescent LE PERDRIEL.**

Chaque flacon représente cinq bouteilles d'Eau minérale. (Voir la Brochure spéciale.)

Vente au détail : Pharmacie LE PERDRIEL, faubourg Montmartre, 76. — Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

## Compagnie Coloniale

ÉTABLISSEMENT MODÈLE

pour la Fabrication spéciale



### CHOCOLATS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé, toutes les propriétés bienfaisantes dont cet aliment est susceptible, la COMPAGNIE COLONIALE ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut, avant tout, ne livrer que des produits d'une supériorité incontestable.

ENTREPOT général à Paris, Rue de Rivoli, 152

Dans toutes les villes de France et de l'étranger, chez les principaux commerçants.

## CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.



Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m<sup>rs</sup> de comestibles

### A VENDRE

Voitures à deux et à quatre roues en tout genres, toutes confectionnées d'avance, bien finies, bien conditionnées garanties à toute épreuve, à de très bas prix. — Voitures d'occasion.

S'adresser à M. SÉVAL, carrossier, à Cahors.

### CAFÉ D'APPERT

Inventeur des conserves alimentaires Arôme supérieur, concentré à la vapeur, dans des boîtes de fer-blanc hermétiquement fermées.

#### LE MEILLEUR

3 Méd. d'Or; 2 Méd. de 1<sup>re</sup> classe, Récompenses nation. de 2,000 et 12,000 fr. En gros à l'usine rue de la Mare, 75, Paris. — En détail, chez les principaux Epiciers de France.

LEPETIT J<sup>ne</sup>  
Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES COMESTIBLES | PORCELAINES CRISTAUX

CHOCOLAT

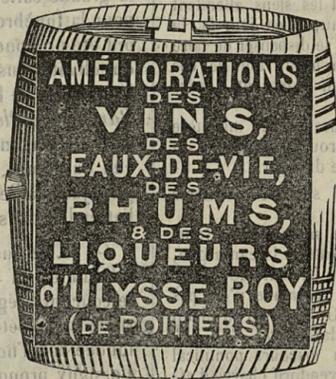
de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

### LAMPES ET HUILE

DE PETROLE

LAMPE PERPETUELLE

à l'Huile de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilles.



### TEINTURE OBERT

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances. — 15 années de succès attestent son efficacité. Flacon : 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, RUE SAINT-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

HUILE DE FOIE DE MORUE DE DEROCQUE SEULE MAISON SPÉCIALE EN FRANCE

SANS ODEUR NI SAVEUR, GARANTIE PURE. 55, B<sup>is</sup> SÉBASTOPOL.R.D. Paris.

Pêcheries au Nord de la Norvège.

SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Paris.

Dépôt chez MM. Bergerol, Vinel, pharmaciens, à Cahors.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

### VIN DE QUINIUM D'ALFRED LABARRAQUE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

### POUDRE DE ROGÉ

Purgatif aussi sur qu'agréable. Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

### PERLES D'ETHER DU D<sup>r</sup> CLERTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

### PASTILLES ET POUDRE DU D<sup>r</sup> BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

### PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES :

A Cahors, Vinel; — Figeac, Puel; — Gourdon, Cabanès; — Souillac, Planacassagne.

### Rasoir double cémenté

garanti accessible à toutes les barbes.

Prix : 8 fr. la paire.

Chez BAYLES, J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, A Cahors.

### MAUX DE GORGE

Inflammations de la Bouche

### PASTILLES DE DETHAN

au sel de Berthollet (Chlorate de potasse). Unique remède contre les maux de gorge et les inflammations de la bouche. Elles rendent le sommeil au soir, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets si désastreux du mercure.

### OPIAT, POUDRE DE DETHAN

Dentifrice au sel de Berthollet. Recommandé aux personnes dont les dents se déchaussent et s'ébranlent, dont les gencives saignent, et à celles qui font usage du mercure. Il entretient la blancheur des dents.

### ÉLIXIR DE DETHAN

Dentifrice au sel de Berthollet. Parfait et d'un goût agréable, hygiène parfaite. Il se débarrassent et s'ébranlent, dont les gencives saignent, et à celles qui font usage du mercure. Il entretient la blancheur des dents.

AU BON MARCHÉ

# MARGAT Frères et PELET

COURS FÉNELON.

## OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ.

Mise en Vente de toutes les Nouveautés de la saison à des prix exceptionnels.

NOUS CITERONS COMME EXEMPLE :

Une grande affaire fantaisie pour robes en 80 centim<sup>es</sup> de large, valant de 1 fr. 40 à 1 fr. 50, mise en vente à..... 75<sup>c</sup>  
60 pièces alpaga quadrillé, ne valant pas moins de 1 fr. 75<sup>c</sup>, offertes à..... 95<sup>c</sup>  
• Une forte partie Poil de Chèvre, en très-belle qualité, valant

partout 1 fr. 75<sup>c</sup> à 2 fr., vendue à..... 1 25<sup>c</sup>  
200 robes Cretonne, nuance pure havane, cuir, etc., etc., ne valant pas moins de 2 fr. à 2 fr. 25<sup>c</sup>, mise en vente à..... 1 50  
50 pièces popeline fantaisie laine et soie, vendues partout 3 fr. 75<sup>c</sup> à 4 fr., offertes à..... 2 45

300 pantalons d'Elbeuf, ne valant pas moins de 12 à 13 fr. le mètre, mis en vente à..... 7 50<sup>c</sup>  
500 Ombrelles, taffetas nouveauté, valant partout 6 fr. à 7 fr., mises en vente à..... 2 95  
1,000 cravates pour homme en très-belle qualité, vendues..... 45

1,200 foulards soie vendus dans toutes les maisons 3 fr. 50 à 4, offerts à..... 1 95<sup>c</sup>  
20 pièces taffetas noir, tout cuit de 63 centimètres de largeur, article fort et brillant, qualité de 6 fr. le mètre, mises en vente à..... 4 50

300 confections demi-saison, en très-belle qualité, offertes à. 12<sup>p</sup>  
200 confections, modèles riches, vendus partout 45 à 50 fr., mises en vente à..... 32<sup>p</sup>  
500 jupons nouveauté, valant dans toutes les maisons 6 à 7 fr. vendus..... 3 25

Un assortiment considérable de Calicots, Cotonnades, Indiennes, Toiles pour draps et chemises, mis en vente meilleur marché qu'en Fabrique.

**Prix-Fixe. — ENTRÉE LIBRE**

## ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE

MANUFACTURES : A PARIS, rue de Bondy, 56; — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).



CHRISTOFLE

Dès le début d'une industrie que, seuls, nous avons créée en France, nous avions compris que l'avenir de l'Orfèvrerie argentée résidait tout entier dans les soins apportés à sa fabrication, la régularité du titre de l'argenterie, et la garantie des produits par nos marques de fabrique. — Le succès obtenu n'a fait que nous affermir dans la voie que nous avons suivie en fabriquant de bons produits, au meilleur marché possible; aussi quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendrons le titre et la qualité. Nous appelons l'attention

du public sur l'abus qui se fait journellement de notre nom et de nos tarifs. Pour le prévenir, nous prions les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom CHRISTOFLE en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, un poinçon ovale avec les insignes ci-contre. — La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attiré leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.

POINÇON DU MÉTAL BLANC DIT ALFÉNIDE

ALFÉ NIDE

CHRISTOFLE

CHRISTOFLE ET C<sup>e</sup>.

### ON SAIT que la RÉGLISSE SANGUINÈDE est le

meilleur remède contre les rhumes et affections de poitrine; mais c'est aussi le meilleur DIGESTIF, et, mangée après les repas, elle prévient les COLIQUES, VOMISSEMENTS, DIARRHÉES, que produisent les chaleurs et qui sont les suites de mauvaises digestions. — 75 c. la boîte, dans toutes les pharmacies.

Le propriétaire-gérant, A. LATOU.